



Paris, le 23 octobre 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLE EMPLOI EN GREVE LE 20 NOVEMBRE

Après la suppression de 297 Equivalents Temps Plein Travaillés et de 1400 contrats aidés en 2018, de nouvelles suppressions de postes sont annoncées à Pôle Emploi en 2019.

En effet, le Projet de Loi de Finances 2019 prévoit la suppression de près de 800 Equivalent Temps Plein pour notre Etablissement. Ce qui nous fait craindre que nos gouvernants gardent l'objectif de 4000 a minima d'ici 2022 !

De telles suppressions de postes ne pourront pas se faire sans dégrader le service rendu aux demandeurs d'emplois et aux employeurs, on le voit déjà la baisse du nombre d'agents en charge de l'indemnisation ainsi qu'avec les portefeuilles de demandeurs d'emploi qui continuent d'exploser.

De telles suppressions de postes ne pourront pas se faire sans dégrader encore plus les conditions de travail du personnel de Pôle Emploi.

Nous le réaffirmons, Aucun poste n'est en trop à Pôle emploi !

A cela s'ajoutent les incertitudes de financement qui pèsent sur Pôle emploi avec :

- Le projet de programmation des finances publiques qui prévoit une baisse de 4 milliards d'€ du budget du Ministère du travail, dont dépend Pôle emploi, d'ici 2022 dont près de 3 milliards dès 2019.
- La baisse du budget de l'UNEDIC (qui participe à près de 70% au budget de Pôle emploi) avec le transfert des cotisations sociales salariales d'Assurance Chômage vers la CSG. Et la baisse annoncée des cotisations dites patronales non compensées par l'Etat.

A la veille du vote par les députés du Projet de loi de finances 2019 et de l'ouverture des négociations concernant la convention tripartite, la mobilisation des personnels de Pôle emploi est indispensable pour peser sur les décisions.

C'est pourquoi les organisations syndicales CFTD, CFTC, CGT, SNAP, SNU, SUD et UNSA appellent l'ensemble des agents de Pôle emploi à se mettre en grève le mardi 20 novembre afin de s'opposer aux suppressions de postes et à l'étatisation du régime d'assurance chômage.